



DIMANCHE 3 MARS 2024
3ème dimanche de Carême
ANNEE B

Tel : 04 93 45 13 87 – mail : notredamedevie@free.fr.

Site : www.paroissenotredamedevie.fr

Notre parcours dans ce temps de carême, nous présente plusieurs étapes de l'Alliance de DIEU avec l'humanité : avec Noé, puis Abraham, et Moïse. Cette alliance est scellée dans le décalogue. L'Écriture nous enseigne que nous ne sommes pas justifiés par la loi. C'est pourquoi une nouvelle Alliance scellée par le sang du Christ remplacera celle ancienne et légale. L'originalité de la loi en Israël, ce n'est pas son contenu, mais d'abord son fondement : Israël sait pour toujours que le DIEU Libérateur donne la loi comme un chemin d'apprentissage de la liberté. Chacun des commandements est une méthode d'apprentissage de la liberté pour l'homme. DIEU a donc pour son peuple un amour passionné et exigeant, une fidélité perpétuelle. L'exode était route vers la Terre promise ; l'obéissance à la loi est cheminement vers la véritable Terre promise, la patrie future de l'humanité.

Le temple, symbole de la présence de DIEU au sein du peuple, Jésus le trouva encombré par des animaux et ceux qui vendaient aux juifs. Sans plus attendre Jésus fait le ménage. Cette purification du temple figure celle que le Seigneur accomplira à sa venue en gloire. A sa venue glorieuse, où il apportera la joie, le Seigneur trouvera le temple souillé par l'idolâtrie des apostats et IL le purifiera afin qu'il devienne non seulement le saint lieu du culte rendu à DIEU, mais aussi la maison de prière pour tous les peuples. C'est pourquoi ce tableau se termine tout naturellement par la purification du temple au commencement du règne. Les disciples ont pu accompagner Jésus pas à pas, et le découvrir peu à peu ; mais ses opposants se sont enfermés dans leurs certitudes. Ils sont passés à côté de cette révélation extraordinaire, qu'ils attendaient pourtant de tout leur cœur. Les disciples étaient témoins de ce que Jésus faisait et se souviennent. Ils partageaient sa réaction : « le zèle de ta maison m'a dévoré ». On comprend l'effet que produisait sur le Seigneur la profanation du temple, qu'IL reconnaissait comme la maison de son Père.

Jésus donne sa mort et sa résurrection comme signes aux juifs pour établir par quelle autorité IL agissait de la sorte, Lui, le vrai Temple de DIEU, celui en qui DIEU habitait au milieu de son peuple. C'est Lui qui relèvera le temple, son corps, que les juifs croiront avoir détruit, il ressuscitera le troisième jour. Cette scène est fondée sur la mort et la résurrection du Seigneur. Lors donc qu'il fut ressuscité d'entre les morts, ses disciples se souvinrent qu'il avait dit cela, et ils crurent à l'Écriture et à la parole que Jésus avait dite. Les disciples ont foi en la personne de Jésus, quand ils voient sa gloire manifestée. Pour avoir la vie, il faut croire à la Parole de DIEU. Les miracles, les événements peuvent produire des impressions, disposer le cœur à écouter la Parole de DIEU, mais l'on ne croit pas, ces effets ne sont que passagers, sans vie.

Le chrétien est donc un homme qui a réalisé que nous sommes de DIEU dans le Christ Jésus. Tout ce que nous possédons comme chrétien, nous le possédons de la part de DIEU, en Christ et par Christ.

P. Francis

Un grand livre de petit format et à petit prix : « Prier avec Vatican II », de Joseph Famerée, aux Editions SCJ Clairefontaine, 12,50€. Ce livre est une synthèse claire et concise mais profonde du Concile Vatican II.

Nous cherchons des rameaux d'olivier pour les proposer lors des célébrations du WE des Rameaux (23 et 24 mars). Ils seront récupérés le lundi 18 mars et le mardi 19 mars de 14h à 19h dans la cour du secrétariat à St Charles (cours est).

Messe mardi et mercredi à 18h30 à St Charles, mercredi 18h St Jacques, jeudi et vendredi à 18h à Ste Philomène.

Parcours spirituel de Carême à l'école de la spiritualité carmélitaine : 2^{ème} étape le samedi 16 mars – 10h30 – St Charles, salle chorale (cours est). 3^{ème} étape Triduum Pascal.

Chemin de Croix 16h à St Charles et 17h à Ste Philomène.

Maison d'Evangile, mercredi 19 mars, 19h, Institut Stanislas, 7 rue Louis Pastour conférence sur les chapitres 1 à 16 du livre de l'Exode par le P. Olivier Petit.

Célébration du sacrement des malades le dimanche 7 avril pendant les messes de St Charles (10h) et Ste Philomène (11h). Il sera préparé par une réunion animée par le P. Guy Martial le mardi 2 avril, 10h, à St Charles. S'inscrire à l'avance au secrétariat.

Accueil au secrétariat paroissial tous les samedis matin de 10h à 12h ou sur rendez-vous pris par mail ou téléphone.

Secours Catholique, librairie solidaire « Blablabook » (vente à prix réduit de livres) et dépose de vêtements : mercredi de 10h00 à 12h00 puis de 14h30 à 17h00 et samedi de 10h00 à 12h00.

Saint Vincent de Paul St Jacques (Mougins) 06 64 62 37 32.

Saint Vincent de Paul St Charles (Rocheville), permanence, cours ouest, lundi matin 9h30-11h30 – 06 18 24 56 01

Saint Vincent de Paul, Ste Philomène (le Cagnet), 06 11 75 05 16.

Association ALAID, permanence à St Charles (cours ouest) : 6 mars 10h-12h45 ; 12 mars 14h30-18h ; 18 mars 10h-12h45 ; 27 mars 10h-12h45.

Les adultes désirant préparer le baptême, la confirmation et la communion sont invités à prendre contact par mail : notredamedevie@free.fr

Tous les samedis un prêtre assurera une permanence accueil – confession – adoration en l'église St Charles de 9h à 12h.

Prions pour les défunts dont nous avons célébré les obsèques la semaine écoulée : Jeanine PIERRE, Paul LACROIX, Claudie SERRANO.

La collecte 2024 du denier de l'Eglise a commencé. Cette collecte assure le traitement des prêtres qui ne sont pas rémunérés par les quêtes, les lumignons et les offrandes à l'occasion des baptêmes, mariages et funérailles. Ainsi tous les services assurés par les prêtres sont bénévoles. Leur traitement dépend donc de votre participation au denier de l'Eglise. Merci pour votre générosité !